

MAIRIE D'OLIVESE
MERRIA DI LIVESI
20140 OLIVESE
Tél. : 04.95.27.90.42
Fax : 04.95.27.92.42
Email : mairie-olivese@orange.fr

Olivese, le 09 octobre 2019

COURRIER ARRIVÉE
LE ... 10/10/2019
N° ... 13-911

Le Maire

à

Monsieur le Président de l'AUE
Hôtel De la Collectivité de Corse
22, cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

N/Réf. : JLM/09-10-2019.

Réf. : Votre courrier du 10 juillet.

Monsieur le Président,

Le lien de téléchargement ne fonctionnant pas, il m'est donc impossible de communiquer l'avis de la Commune que j'administre directement sur "www.aue.corsica/downloads".

C'est pourquoi, je vous saurais gré de bien vouloir tenir compte de l'avis que j'émets par courrier ce jour mercredi 09 octobre 2019. Une transmission de l'avis sera également faite par courriel à l'adresse aue@ct-corse.fr.

Vous connaissez mon attachement au travail de fond réalisé par la Collectivité Territoriale de Corse d'abord, puis la Collectivité de Corse ensuite pour que le PADDUC puisse naître, exister et vivre.

J'ai pu exprimer lors du débat à la Chambre des Territoires un certain nombre de points de vue et même si je ne partage pas tout du document, j'en retiens l'essentiel.

Il est temps et plus que temps que l'urbanisation galopante que connaît ce pays cesse. Sans doute une chimère !

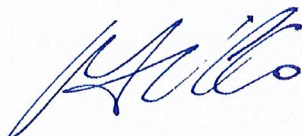
Pour le Maire du rural que je suis comme beaucoup d'autres, les problématiques sont avant tout que le PADDUC ne soit pas un frein à ce que nos Communes se développent dans le respect de leur histoire, du patrimoine existant mais aussi des règles d'urbanisme.

Vous m'avez en partie rassuré.

Aussi, j'émet un avis favorable au projet de modification n° 1 du PADDUC visant à rétablir la carte des ESA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire



Jean-Luc MILLO